



Beuzec-Cap-Sizun,
le 18 juin 2020

Madame, Monsieur,
Chers ami(e)s, parents, élèves,

La crise que nous venons de traverser est inédite et a déstabilisé beaucoup d'entre nous, que ce soit dans notre vie personnelle, professionnelle, quotidienne mais également associative. **L'annonce du confinement nous a obligés à suspendre l'ensemble des activités du groupe** : des répétitions de la troupe bagad-cercle, aux cours dispensés pour l'école de musique - bagadig et aux répétitions de l'école de danse (bugale). D'abord annoncée sur une courte période, celle-ci s'est allongée pour atteindre maintenant les 3 mois. Nul n'aurait pensé la période aussi longue. Celle-ci perdure malheureusement par **l'annulation de l'ensemble des festivités estivales et, de fait, l'ensemble des sorties et déplacements du Groupe**.

Nous en sommes au stade du déconfinement et de la possible reprise des activités, tout en arrivant au terme de cette année scolaire. **Des décisions sont à prendre et c'était l'objectif de vendredi dernier lors d'un conseil d'administration** spécifique en présence de Gilles Sargent, maire de Beuzec-Cap-Sizun.

Début juin, nous vous avons transmis un questionnaire afin de connaître vos souhaits sur la reprise des cours, suite à l'annonce de la fédération Sonerien Penn Ar Bed de vouloir relancer l'activité des écoles de musiques traditionnelles. **Je vous remercie de la rapidité et de vos nombreuses réponses. Sur 23 de reçues, 100 % de oui !** On sent l'impatience, la motivation et la volonté de venir faire résonner les instruments dans nos salles ! Je vous en remercie.

La fédération nous a transmis pendant ce temps les protocoles à mettre en place. Je ne vous cache pas que le risque de transmission du virus est très élevé dans nos pratiques instrumentales, notamment dans les instruments à vents qui peuvent projeter des gouttelettes. **Des règles très strictes sont donc imposées** comme le port de la visière pour les enseignants, l'interdiction de toucher les instruments des élèves pour les accorder ou les corriger, l'interdiction de toucher aux élèves (pour rectifier les colonnes d'air ou le port des baguettes par exemple), etc. **Une présence supérieure des bénévoles est également demandée pour renforcer la désinfection entre chaque cours.**

Lors de nos échanges avec Monsieur le maire, celui-ci nous a fait savoir que **les locaux communaux, récemment ouverts, sont réservés exclusivement à la halte garderie jusqu'à fin juillet** (hall, sanitaires, salle 2 et 3) afin de permettre un fonctionnement serein de l'école. Idem pour la salle de l'école utilisée pour les cours de bombarde. Les locaux de l'association étant également trop exigus pour respecter les distanciations sociales, force est de constater qu'il ne nous reste plus que la grande salle Jean Dorval.

Groupe des Bruyères

Beuzec-Cap-Sizun

Bagad – Cercle – Bagadig – Bugale – Ecole de musique

Association Loi 1901, déclarée à la préfecture de Quimper sous le n° 0294005474

Siège social : Mairie - BEUZEC CAP SIZUN (29790)

Même si le groupe excelle dans ses résultats et a une notoriété qui dépasse nos frontières Capistes, il reste avant tout une petite association avec une grosse poignée de bénévoles investis. Face à la mise en place complexe des protocoles sanitaires et des garanties à mettre en œuvre pour assurer un bon accueil des élèves, face aux problèmes logistiques obligeant à trouver d'autres salles, et face à l'obligation de trouver plus de bénévoles pour encadrer les cours, **le Conseil d'Administration du Groupe des Bruyères a décidé à l'unanimité de ne pas rouvrir l'école de musique.**

C'est une décision difficile à prendre, lourde de sens et qui nous peine énormément. Je sens déjà la déception des élèves et le découragement peut-être arriver. Mais c'est une décision sage au vu de la complexité de la situation.

Lors de cette réunion ce C.A, les trésoriers nous ont également fait savoir qu'ils n'avaient pas encaissé les chèques du dernier trimestre de cours, ceux-ci n'ayant pas eu lieu. Par soucis d'équité et d'égalité de traitement entre les familles, **nous avons donc décidé de proposer un avoir de 35 € aux familles ayant réglées la totalité des cours pour l'année.** Celui-ci sera déductible du montant lors de la réinscription des élèves en septembre prochain.

Malgré tout, nous avons le souhait de revoir nos élèves avant la rentrée, mais sans doute sous un autre format. **Nous réfléchissons donc, si l'évolution et les protocoles sanitaires le permettent, à organiser une demi-journée récréative (mini stage, répétition ludique, essais d'instruments, ...) courant de l'été** afin de se retrouver tous ensemble et de se préparer également à la reprise en septembre.

J'espère que nous pourrons toujours compter sur votre présence dans nos rangs après cette longue période d'absence. Les permanents établiront un contact et transmettrons des exercices dans la mesure du possible jusqu'à la fin de l'année scolaire début juillet. Je vous invite également à vous connecter sur le blog de l'école de musique afin d'avoir le lien transmis par la fédération Sonerien pour avoir accès au ressources intranet : tutos d'apprentissage, cours en ligne, méthodes et beaucoup de lecture sur la culture Bretonne !

Je vous remercie d'avance pour votre compréhension. A cette époque de l'année nous devrions être aux préparatifs de notre fête de fin d'année : la fête de la musique. Il en est autrement, nous sommes vraiment désolés.

Margot et l'ensemble de l'équipe dirigeante se joignent à moi pour vous souhaiter un très bel été. On se donne rendez-vous dès septembre pour une reprise dynamique et très motivée !

A très bientôt,

Amicalement.

Eric Gloaguen
Vice-président.